

Note à toute la communauté éducative

Monsieur LEJEUNE , secrétaire général de l'Académie vient de s'entretenir longuement avec moi au téléphone . Il m'a chargée de vous rassurer sur trois points :

- Une audience vous sera proposée en janvier : il n'a eu connaissance de votre demande que très récemment.
- L'avenir du LP de Montgolfier n'est absolument pas mis en cause. Il n'est pas question que dans les années à venir le lycée ferme ou perde son autonomie.
- La transformation des Bacs Pros en trois ans n'est pas synonyme de suppressions de postes (message que je vous avais fait passer suite à la réunion avec Monsieur le Recteur)

Monsieur le secrétaire général m'a affirmé qu'une réponse avait été envoyée à M. DUSSOPT suite au courrier adressé au Rectorat.

En outre, Monsieur LEJEUNE, m'a rappelé que les cours devaient être assurés normalement jeudi et les autres jours en respectant les emplois du temps et donc les matières enseignées.

Dans le cas contraire un « service non fait » de la part de l'enseignant sera constaté ce qui entraînera une suspension de traitement de 1/30è.

J'espère que ces quelques précisions vous auront rasséréneré et qu'une fois de plus vous placerez l'intérêt des élèves au cœur de vos préoccupations.

A Annonay, le 12/12/2007

Le Proviseur



Y. HUBER